

Communauté de Communes

Le bulletin
d'informations
de la CCVBA

Vallée des Baux-Alpilles

Aurille - Les Baux de Provence - Eygalières - Fontvieille - Mas Blanc des Alpilles
Maussane les Alpilles - Mouriès - Le Paradou - Saint-Étienne du Grès - Saint-Rémy de Provence

www.vallee-des-baux-alpilles.com

La CCVBA territoire associé de Marseille-Provence 2013

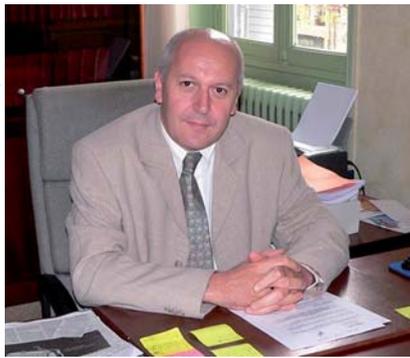


MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

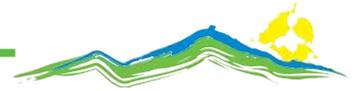
La programmation
dans les Alpilles pages 6 à 10

CONSEIL GÉNÉRAL
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE





LE MOT DU PRÉSIDENT



En cette fin d'année 2012, j'ai le plaisir de vous présenter un bilan d'activité de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) résolument inscrit dans une dynamique de développement de territoire et d'enrichissement de son action. Le développement économique, compétence phare de la CCVBA, est ainsi, aujourd'hui, l'un des grands leviers de notre projet de territoire. En engageant une politique d'investissements importants accompagnée d'une aide directe aux associations locales et d'un projet de développement culturel destiné à confirmer le rayonnement des Alpilles, les élus de la CCVBA expriment leur volonté de contribuer activement à la vitalité économique locale.

Hervé Chérubini
Président de la Communauté
de Communes Vallée des Baux-Alpilles

Deux grands projets bénéficient ainsi du programme d'investissement mis en œuvre :

- La réalisation de zones d'activité. La CCVBA viabilise actuellement douze lots sur la zone d'activité Les Grandes Terres à Eygalières. Souhaitant placer ce programme d'aménagement sous le signe de la qualité, nous en avons confié la conception au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) et l'avons inscrit dans un programme de concertation entre la commune d'Eygalières, la CCVBA et les entrepreneurs ayant postulé. Ces lots seront disponibles dans le courant du deuxième semestre 2013.
- Le développement du haut débit. Trois armoires NRA-ZO (noeud de raccordement zone d'ombre) permettant d'augmenter le débit internet des abonnés tout en raccordant de nouvelles lignes à internet ont été installées en 2012 au nord du territoire. En améliorant cet outil indispensable à l'activité des entreprises, la CCVBA a ainsi voulu répondre aux attentes exprimées par les acteurs économiques.

Le soutien que nous apportons aux associations reconnaît et accompagne le travail de ceux qui œuvrent à la mise en valeur de nos savoir-faire d'exception, favorisent l'activité des entreprises et contribuent à la vitalité d'un secteur essentiel, l'agriculture :

- Plusieurs associations dont l'action permet d'aider l'exportation des productions locales (Association d'exportateurs PROCAMEX), de maintenir leur qualité grâce aux Appellations d'origine contrôlée (AOC), de les promouvoir au-delà de notre territoire sont ainsi aidées par la CCVBA (Syndicat interprofessionnel de l'olivier de la Vallée des Baux de Provence - SIOVB, Mouliniers et Vignerons). Les associations d'aide à la création ou à la reprise d'entreprises (Plateforme d'initiative locale du pays d'Arles - PAIL) et d'aide aux transports dans le cas de recherche d'un emploi (Transport mobilité service - TMS) ont aussi bénéficié d'un soutien de la CCVBA.
- La signature de deux conventions, l'une destinée à conforter les exploitations locales existantes via une animation foncière, l'autre à accompagner les jeunes agriculteurs après leur installation. La CCVBA les aide ainsi à franchir cette phase difficile qui les contraint à tenir leur plan initial de route ou à l'adapter aux aléas rencontrés dans la gestion de leur nouvelle exploitation.

La création d'actions culturelles pérennes, inscrite dans notre projet culturel de territoire, vecteur de développement économique et touristique.



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture se déploiera dans les Alpilles dans le cadre de la convention de "Territoire associé" que nous avons signée. Aux côtés des grands événements qui ponctueront cette année, la CCVBA a décidé de réaliser un projet d'envergure européenne, les paysages français de Vincent Van Gogh. Cette application numérique devant être installée sur Smartphone, proposera aux habitants et aux visiteurs de découvrir les lieux qui inspirèrent Vincent Van Gogh, l'une des figures majeures de l'histoire de l'art.

Au delà de chacune de ces actions structurantes, la CCVBA conduit enfin une politique attentive aux entreprises et aux habitants, aux traditions locales et bien entendu à l'environnement :

- en ayant fait le choix de n'augmenter ni la base minimale, ni le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) qui font polémique actuellement sur certaines intercommunalités du département des Bouches-du-Rhône. Les taxes foncière et d'habitation n'ont pas subi d'augmentation ;
- dans le cadre de sa compétence protection et mise en valeur de l'environnement, en embauchant une nouvelle ambassadrice du tri, Mailys Boutin qui aura pour mission d'apprendre aux écoliers et aux adultes la meilleure façon de trier les emballages ménagers en vue d'augmenter le tonnage des ordures ménagères recyclables ;
- en soutenant depuis cinq ans déjà l'association Graines de bovins qui initie les enfants du territoire à la course camarguaise.

Avec des finances saines, une fiscalité stable et des projets ambitieux, la CCVBA défend et élabore un projet venant conforter l'action de ses dix communes membres, avec une ambition partagée par ses élus : valoriser nos atouts, conforter notre rayonnement, protéger notre environnement et notre qualité de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles Route de Saint-Martin de Crau (RD27) 13520 Maussane les Alpilles (Bouches-du-Rhône - France) © 04 90 54 54 20 Fax 04 90 54 28 34. www.vallee-des-baux-alpilles.com. bienvenue@vallee-des-baux-alpilles.com. **Directeur de la publication** Hervé Chérubini (Président de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles). **Commission communication CCVBA** présidée par Guy Frustié (2^{ème} Vice-président de la CCVBA délégué à la communication, Maire de Fontvieille). Olivier Michel (Aureille). Anne Poniatowski (Les Baux de Provence). Claudine Leclercq (Eygalières). Jean-Louis Villermy (Mas Blanc des Alpilles). Marc Fusat (Maussane les Alpilles). Christiane Dugripon (Mouriès). Henri Graugnard (Le Paradou). Jean Blanc (Saint Étienne du Grès). Agnès Paradas (Saint Rémy de Provence). Julien Cozette (Directeur général des services de la CCVBA). **Conception - rédaction - réalisation maquette** Commission Communication CCVBA. **Illustrations pour ce numéro** CCVBA / Marseille Provence 2013 / Musée Estrine / Musée des Alpilles / Karwan / Théâtre du Centaure / Festival A-Part / Jean Esposito / DR. **Tirage** 17.000 exemplaires. Dépôt légal à parution - **Périodicité** 2 numéros par an. Imprimé sur papier écologique. **Impression pour ce numéro** Imprimerie des Alpilles (Fontvieille) © 04 90 64 60 60.



La CCVBA veut améliorer attractivité et qualité de ses zones d'activité

Le Schéma de requalification et de développement des zones d'activités élaboré par le Parc naturel régional des Alpilles est un document pour lequel les élus de la Commission développement économique de la CCVBA se sont fortement investis

Ce document commandé par la CCVBA et de nombreux partenaires associés (Région, Département, Syndicat mixte du Pays d'Arles, Agglopolé, ADEME, etc...) va permettre aux élus d'avoir une lisibilité économique précise au service de la création ou du développement des petites et moyennes entreprises. Il comprend un ensemble d'éclairages spécifiques (volets urbanistique, paysager, de service...) complété par un guide de fiches pratiques et ses préconisations évalué aux spécificités du territoire Alpilles. Dans ses grandes lignes, ce schéma compile moult informations de ce début de décennie et leurs évolutions potentielles prévues d'ici 2020. Parmi les données avancées on peut apprendre que les zones d'activités du massif seront génératrices d'emplois.

Synergie territoriale

Au-delà du simple rapport factuel, ce Schéma démontre la volonté d'établir une synergie entre différents acteurs qui contribuent au développement et à l'harmonisation de notre territoire. Le dialogue est bien ouvert entre le Parc, la CCVBA et la CCI du pays d'Arles. En effet, avec ce schéma destiné à accompagner l'évaluation et le déroulé de nouveaux projets ou d'extension de zones d'activité, élus, techniciens, chefs



La salle des fêtes de Mas Blanc des Alpilles a accueilli la réunion de présentation du schéma de requalification et de développement des zones d'activités du Parc naturel régional des Alpilles. Photo : CCVBA.

d'entreprises et aménageurs ont matière à réflexion pour les années à venir. Réflexion qui sera conduite sous l'autorité de la CCVBA dans le cadre de sa compétence relative à l'aménagement des zones

d'activité avec comme fil conducteur l'amélioration de leur attractivité et de leur qualité. Par sa valeur intrinsèque ce schéma se révèle aussi comme un document de tout premier ordre pour les élus locaux qui ont la charge de rédiger les plans locaux d'urbanisme.



Une réunion de la Commission développement économique de la CCVBA.

La Commission développement économique de la CCVBA

- Hervé Chérubini** (Saint-Rémy de Provence)
Président de la commission
- Laurent Geslin** (Mas Blanc des Alpilles)
Vice-président de la Commission
- Sylvie Bertrand** (Mas Blanc des Alpilles)
- Jean-Paul Pélissier** (Aureille)
- Jean-Benoît Hugues** (Les Baux de Provence)
- Fabien Martel** (Eygalières)
- Jean-Paul Sourdon** (Fontvieille)
- Christiane Dugripon** (Mouriès)
- Jean-Hilaire Seyverac** (Paradou)
- Ulysse Teixeira** (Saint-Étienne du Grès)
- Yves Faverjon** (Saint-Rémy de Provence)



AGRICULTURE

La CCVBA soutient les jeunes agriculteurs de son territoire

Afin de développer une action d'accompagnement en post-installation (API) des jeunes agriculteurs de son territoire, la CCVBA vient de signer une convention avec les représentants des Jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône. Cette convention de partenariat a pour objet d'assurer l'accompagnement administratif et économique auprès des chefs d'exploitations agricoles nouvellement installés sur le territoire de la CCVBA.



Les Jeunes Agriculteurs des Bouches-du-Rhône s'attacheront également à :

- Organiser à l'intention des jeunes chefs d'exploitations des sessions collectives de formation et d'information sur l'évolution des dispositifs et réglementations du monde agricole.
- A collaborer, dans la limite de ses moyens et de ses compétences aux projets de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles dans le secteur agricole (relais d'informations auprès des jeunes agriculteurs, participation aux séances de réflexion sur des thèmes agricoles,...)
- Proposer ses services auprès des jeunes agriculteurs de la CCVBA non encore souscripteurs de manière à en faire profiter un plus grand nombre.

En contrepartie, la CCVBA versera une aide financière de 3.000 € qui pourra évoluer en fonction du nombre de jeunes agriculteurs de la CCVBA qui bénéficieront de ce service.

ENVIRONNEMENT

La CCVBA s'engage au sein du plan climat énergie territorial du Pays d'Arles



Dans le cadre de sa compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement" le Conseil communautaire a confirmé la participation de la CCVBA au Plan climat énergie territorial (PCET) à l'échelle du Pays d'Arles. Ce plan d'action vise à définir des objectifs, des actions ainsi que les moyens permettant de réduire les dépenses énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Le PCET définira les objectifs stratégiques et opérationnels des collectivités afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique en programmant des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique.

AGRICULTURE

Une convention pour soutenir le monde agricole

La CCVBA a pour compétence la définition et l'harmonisation d'une politique foncière dans les zones naturelles et agricoles de l'espace communautaire

A ce titre la CCVBA, le Parc naturel régional des Alpilles, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ont conclu une convention dans le but de mettre en œuvre des actions visant à aider les secteurs agricole et forestier du territoire. La Convention permettra notamment de mettre en place des outils d'animation, de veille et d'intervention foncière afin de mener à bien une meilleure gestion des potentialités agricoles sur l'intégralité du territoire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles en tenant compte des enjeux liés aux paysages et à la biodiversité. Les objectifs poursuivis sont multiples : dynamiser le marché foncier, conforter les exploitations existantes et remettre en culture des friches, rendre le foncier plus accessible, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, lutter contre le morcellement parcellaire, accompagner les porteurs de projets ou encore accompagner les communes dans la gestion foncière agricole.



Photo : CCVBA.

Harmoniser paysage, biodiversité et activité agricole voilà une partie des enjeux avancés par cette convention.

URBANISME

Permis de construire : la CCVBA va créer un service commun d'instruction pour les communes qui le souhaitent

A compter de juillet 2013, en raison de la politique de diminution de l'effectif des fonctionnaires de l'État, le service territorial d'Arles de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ne sera plus en capacité d'instruire les autorisations du droit des sols dans des conditions optimales. Ce service qui était jusqu'à présent pris en charge financièrement par l'État, traitait plus précisément de l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir ainsi que des certificats d'urbanisme.

Afin de maintenir un service de qualité auprès de la population, les élus communautaires ont envisagé de transférer ce service à la CCVBA. Les conseils municipaux des dix communes membres ont été consultés à ce sujet et ont répondu favorablement

sur le principe à condition de réaliser une étude permettant d'évaluer le coût du service transféré. Les résultats de cette étude préconisent de créer un service commun permettant de mutualiser les coûts d'instruction pour les communes qui souhaitent en bénéficier. Le Conseil communautaire a donc délibéré le 26 novembre dernier pour proposer à ses communes membres de créer un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes qui le souhaite. A ce jour, les communes de Maussane les Alpilles, des Baux de Provence, de Mas Blanc des Alpilles, de Mouriès et de Saint Rémy de Provence ont indiqué leur intérêt pour cette mutualisation. Ce service pourra donc démarrer dans de bonnes conditions dès le deuxième semestre 2013 grâce à un accompagnement des services de la DDTM d'Arles.

Graines de bouvine : un bon bilan cinq ans après

Depuis son lancement en 2008, le trophée Graines de bouvine organisé par la CCVBA en partenariat avec la Fédération française de course camarguaise est suivi de près par la presse spécialisée, les photographes taurins mais aussi par les aficionados les plus férus de course libre

La 5^{ème} édition a vu un final tonique le 17 septembre dernier dans les arènes communales de Mouries. Occasion pour Laurent Geslin, Vice-président de la CCVBA et Maire de Mas Blanc des Alpilles de dresser un bilan sur cet événement taurin lancé voilà cinq saisons : *“Le Président de notre CCVBA avait été sollicité par des habitants des Alpilles pour le maintien de nos traditions sur notre territoire. Sujet très important mais très vaste. Notre choix s’est porté en faveur de notre jeunesse par l’intermédiaire des écoles de raseurs et de la Fédération française de course camarguaise (FFCC). Ce sport reconnu par le ministère des sports de la jeunesse nous permet, depuis 2008, d’organiser le trophée Graines de Bouvine. Sur les dix communes de la CCVBA, six possèdent des arènes et bien sûr des clubs taurins indispensables dans le monde de la Bouvine. La programmation de ces six courses, soutenue par la CCVBA, est organisée en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles (PNRA), la FFCC et les clubs taurins. Chacun programme, à tour de rôle, une finale pour clôturer la saison. Certes mes connaissances dans ce milieu taurin m’ont permis de mettre en place cette action rapidement, mais je tiens à remercier tous ses bénévoles, défenseurs de nos traditions.”*

Une autre action de la CCVBA a vu le jour en 2012 (en partenariat avec le PNRA et la FFCC) dans le but de promouvoir la course camarguaise au sein des écoles primaires. Grâce à cette démarche, plus de 500 enfants de notre territoire ont pu découvrir ce milieu de tradition. Ils se sont retrouvés tous ensemble à Saint-Rémy de Provence en vue d’assister à une course camarguaise avec des élèves raseurs. Une collation avec des produits locaux et un tour en calèche dans les arènes ont finalisé cette agréable journée nommée “Alpilles Traditions”.



À l’issue de la finale 2012 qui s’est déroulée à Mouries, la remise des trophées a couronné les jeunes engagés dans cette compétition en présence notamment de Gérard Barbeyrac, ancien grand raseur des années 80, aujourd’hui directeur technique national au sein de la Fédération française de course camarguaise. Photo : CCVBA.



ENVIRONNEMENT

Un projet de déchèterie à Aureille

À la demande de Régis Gatti, Vice président de la CCVBA, Maire d’Aureille, la CCVBA a lancé une étude de faisabilité relative à l’installation d’une déchèterie à Aureille. Les conclusions de cette étude ont



Photo : CCVBA

énoncé quatre alternatives présentées au Bureau communautaire : une déchèterie modulaire en béton, une déchèterie modulaire en acier, une déchèterie bâtie et enfin une déchèterie mobile. Le Bureau a retenu le principe d’acquérir une déchèterie mobile afin de faire bénéficier de ce service à d’autres communes du territoire de la CCVBA.

ENVIRONNEMENT

Bienvenue à Mailys Boutin conseillère en tri sélectif de la CCVBA

La protection de l’environnement fait partie intégrante des compétences de la Communauté de communes. Ainsi, le Conseil communautaire a souhaité promouvoir le tri sélectif et les enjeux environnementaux qu’il implique en recrutant une ambassadrice du tri qui se déplacera dans les communes membres de la CCVBA.



Photo : CCVBA

En effet, Mailys Boutin aura la charge de sensibiliser la population au tri sélectif et plus particulièrement les enfants notamment dans le cadre d’opérations de sensibilisation en milieu scolaire.

Par ailleurs, la CCVBA vient d’acquérir une voiture “verte” 100% électrique de la marque française Mia d’une valeur de 17.729 € TTC avec laquelle Mailys Boutin pourra se déplacer pour assurer ses missions sur l’ensemble des communes membres du territoire communautaire.





MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

La culture au cœur du développement économique du territoire

La programmation des manifestations, expositions, spectacles que les Alpilles accueilleront tout au long de l'année 2013 résulte du dialogue qui s'est instauré depuis plus de deux ans entre les équipes de Marseille Provence 2013 et les élus en charge de la culture au sein des dix communes membres de la CCVBA. Ces élus ont travaillé dans le cadre de la Commission économique-culturelle, créée officiellement par la CCVBA pour marquer sa volonté d'associer la culture au développement économique du territoire. Elle est animée par Martine Lagrange, déléguée communautaire, adjointe à la culture et au patrimoine de Saint-Rémy de Provence.

Le rayonnement culturel du territoire de la Vallée des Baux-Alpilles est l'un des grands atouts du développement économique souhaité par la CCVBA.

La CCVBA a ainsi décidé de conforter le dynamisme existant en s'inscrivant dans le projet de Marseille-Provence, Capitale européenne de la culture.

La convention de "territoire associé" signée entre la CCVBA et l'association Marseille Provence 2013 se concrétise par cinq événements co-produits et trois événements labellisés.

Cette programmation exceptionnelle est le fruit du dialogue constant qui s'est instauré entre les élus membres de la Commission économique-culturelle de la CCVBA et les équipes de Marseille-Provence 2013 pour que l'année Capitale européenne de la culture soit le symbole d'une démarche inscrite dans la durée.

2013 : année symbolique inscrite dans une démarche d'avenir pour le territoire

Un objectif constant a guidé les travaux engagés par les élus depuis plus de deux ans pour que l'année 2013 soit l'aboutissement d'une collaboration culturelle inédite à l'échelle du territoire et marque le point de départ d'un projet pérenne, destiné à se développer et à se diversifier après le 31 décembre de cette année très particulière. Les liens étroits qui unissent les paysages et les lumières des Alpilles aux artistes, dont certains parmi les plus grands, la richesse patrimoniale historique et environnementale exceptionnelle dont est doté le massif, très protégé, ont contribué à son rayonnement aujourd'hui devenu international.

La CCVBA a la volonté de prendre appui sur ce capital pour mettre en œuvre un projet de territoire renforçant la relation entre la culture et la création, le patrimoine, et un développement économique placé sous le signe de qualité, mise au service de ses habitants et de ses visiteurs.

C'est ainsi que la CCVBA a veillé à ce que la programmation de l'année 2013 dans les Alpilles irrigue de manière harmonieuse et équilibrée l'ensemble du territoire et contribue à mettre en valeur les sites qui l'accueillent avec, comme fil d'Ariane, la création artistique. Ephémères ou venant amplifier les initiatives et pôles culturels existants, musées et festivals, les événements, expositions, spectacles qui seront proposés ont ainsi comme point commun de créer les conditions d'un échange exceptionnel entre les artistes, la culture et les lieux où ils s'expriment.



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

Le programme en ligne



www.mp2013.fr

■ Martine Lagrange

Vice-présidente de la Commission économique-culturelle de la CCVBA
Adjointe à la culture et au patrimoine
de la Ville de Saint-Rémy de Provence



à Saint-Rémy de Provence et Eygalières

Un dimanche sous le signe de la découverte et de la convivialité, comme coup d'envoi officiel de Marseille Provence 2013. En famille ou entre amis, pour les curieux ou les aventureux, des chasses au trésor sont organisées sur l'ensemble du territoire de Marseille-Provence 2013.

Au fil de 112 parcours et de 20 communes arpentées, les chasseurs de trésor partent à la recherche de leur histoire et de leur patrimoine humain, artistique et associatif.

Sans compétition, sans chronométrage, il s'agit de proposer une aventure insolite et ludique, impliquant les habitants, les visiteurs, les commerçants et les partenaires. Chaque détail de l'architecture, chaque rencontre, devient un indice pour avancer dans le jeu et dénouer l'intrigue de la Source du 13'Or.

Chasse au 13'Or : Dimanche 13 janvier 2013 (départ entre 10 heures et 15 heures) **Saint-Rémy** : Départ à la bibliothèque municipale Joseph Roumanille puis parcours autour des principaux sites du centre ancien. **Eygalières** : Départ à la salle polyvalente. Parcours dans les lieux emblématiques du village et du vieux village, sur le thème de l'eau.



Photo : CCVBA

à Aureille

Coproduction MP2013-CCVBA

La folle histoire des arts de la rue 16 mai 2013



Photo : Karwan

Dans le cadre de Marseille Provence 2013, l'édition spéciale de La Folle Histoire des Arts de la Rue se déploiera sur six villes et villages du département, invitant le public à la découverte d'identités et de mariages d'œuvres d'art particulières en espace public à travers une cinquantaine de spectacles. Les Alpilles s'inscrivent dans ce cheminement artistique exceptionnel avec le village remarquable d'Aureille qui accueillera 3 spectacles et le Porte-Folie, nouvel engin imaginé par Karwan qui présente l'univers multiple, joyeux, exubérant et engagé des artistes de rue d'Europe et de Méditerranée. Avec ce rendez-vous de 2013, la Folle Histoire des arts de la rue revient sur un territoire qui lui est familier, Eygalières, Mouriès et Saint-Rémy de Provence lui ayant ouvert leurs rues à plusieurs reprises ces dernières années. La CCVBA mobilisera pour l'occasion ses habitants et écoliers. La Folle histoires des arts de la rue est une production de Karwan (Bâtitseur de projets culturels territoriaux Arts de la Rue & Arts du Cirque), co-produite par Marseille-Provence 2013 avec le soutien du Conseil Général 13.

Transhumance

27 au 30
mai 2013



Photo : Théâtre du Centaure

AUX **Baux de Provence**
Maussane les Alpilles
Fontvieille
Le Paradou
Mouriès
Saint-Rémy de Provence

Cette grande marche des hommes, aux côtés des animaux venus du Maroc, d'Italie et de Provence, doit parcourir le territoire de Marseille Provence 2013 pendant plusieurs semaines sur des centaines de kilomètres, en pleine nature et en ville. Le soir des bivouacs invitent les marcheurs et le public à se rassembler à proximité des animaux et des campements, autour de propositions culturelles et artistiques, de dégustations culinaires, de rencontres avec des personnalités étonnantes (astrophysiciens, scientifiques, bergers, poètes...). Trois cortèges partiront des extrémités du territoire des Bouches-du-Rhône se rejoindront dans la plaine de la Crau pour une grande rencontre festive, puis ils repartiront ensemble dans un cheminement qui trouvera son point d'orgue dans la traversée de Marseille. Un moment qui marquera la mémoire de ceux qui en seront les acteurs et les témoins.

Le cortège démarrant de Châteaurenard traversera les Alpilles en débutant à Saint-Rémy de Provence par un pique-nique. Puis, les cavaliers iront bivouaquer aux Baux-de-Provence pendant trois nuits. Cette halte de trois jours permettra de traverser les communes de Maussane-les-Alpilles et Mouriès, dans un premier temps, puis Le Paradou et Fontvieille, dans un second temps. Photographiés et filmés du ciel, les caravanes d'animaux traversant des sites exceptionnels, animaglyphes (*chorégraphies de troupeaux - voir ci-dessous*), pierriers et pierres relevées seront les composantes d'une mosaïque de notre territoire transformé par le passage de TransHumance. Ces images font de TransHumance une création artistique collective inédite qui survivra à l'expérience sous plusieurs formes : installations multimedia, films, livres...

- Pique-nique à Saint Rémy de Provence
- Trois bivouacs aux Baux de Provence
- Une boucle Le Paradou/Fontvieille
- Une boucle Maussane les Alpilles/Mouriès
- Pique-nique à Mouriès
- Animaglyphes à Maussane les Alpilles
- Direction artistique : Théâtre du Centaure
- Une exposition aux Baux de Provence et à Maussane les Alpilles.

à Maussane les Alpilles

• **Pour les enfants** : Parallèlement à TransHumance, une collaboration entre la CCVBA et le Parc naturel régional des Alpilles permettra de mettre en œuvre un programme d'animations pédagogiques à destination des écoles. Cette action aura pour but de faire prendre conscience aux enfants que le patrimoine environnemental dans lequel ils vivent au quotidien, et auquel ils sont habitués, est exceptionnel et fragile.

Animaglyphes

C'est tout naturellement que Maussane les Alpilles a trouvé ses marques dans cette grande aventure collective que cristallise le parcours TransHumance. Ce projet ambitieux a pour but la redécouverte des espaces naturels au pas des chevaux et des hommes. Au cours de l'itinéraire qui les mènera des Baux à Mouriès, cavaliers, montures et piétons interpréteront, au Mas de Verassy, un véritable spectacle chorégraphique sur un tracé préalablement établi. Les figures ou animaglyphes, ainsi représentées, seront mises en images à partir d'une nacelle pour donner naissance à un film et à des photos qui pourront être visionnées à partir du site MP13 ou d'une application I-phone.

En écho à cette manifestation, sera proposée à l'Espace Agora, une exposition d'attelages hippomobiles du siècle dernier jusqu'à nos jours. Ainsi, TransHumance, sera l'occasion pour Maussane les Alpilles d'être un trait d'union, entre tradition agricole, arts et culture.

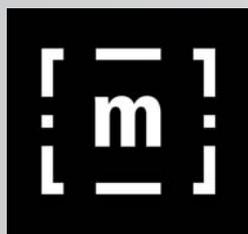
■ **Yves Lopez** Membre de la Commission économique-culturelle de la CCVBA
Conseiller municipal délégué à la culture de Maussane les Alpilles

Le site du Mas de Verassy à Maussane les Alpilles qui va accueillir les Animaglyphes. Photo : Jean Esposito.



à Saint-Rémy de Provence

Le paysage de la Provence possède une grande diversité d'arbres dont l'intérêt dépasse la botanique : attachés à la culture et à l'activité humaine, ils sont devenus au fil du temps des symboles de cette Provence, réelle ou fantasmée, qui attire les visiteurs et inspire de nombreux artistes. Cette exposition apporte un autre regard sur le rapport entre l'homme et la nature et fournit des clés de compréhension pour mieux appréhender la place de l'arbre dans l'histoire provençale, dans le patrimoine des Alpilles et du paysage méditerranéen : l'olivier, le cyprès, le figuier, l'amandier, le pin parasol, le mûrier, le platane, le micocoulier, l'orme. Elle présente plusieurs dizaines d'objets issus des collections ethnographiques, des photographies, des gravures et des cartes postales.



Certaines œuvres sur papier et sur toile, spécialement restaurées pour l'occasion, seront présentées pour la première fois au public. Cette sélection de pièces sera complétée par des prêts émanant d'institutions publiques de renommée nationale et internationale et de collections privées. Des manifestations seront associées à cette exposition, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, des institutions locales et nationales et des acteurs associatifs. Auront ainsi lieu notamment la présentation en extérieur d'une sélection des photographies diligentées par le PNRA dans le cadre de l'observatoire des paysages, des ateliers de gravure, de gastronomie et de botanique.

" Arbres "

Juin
à septembre
2013

Photo : Musée des Alpilles.

Exposition

à Saint-Rémy de Provence

Coproduction MP2013-CCVBA

Cette exposition coproduite par MP2013 et la CCVBA inaugure le nouveau musée Estrine, à l'occasion de sa réouverture après l'ambitieux chantier de modernisation, d'agrandissement et de rénovation conduit par la commune de Saint-Rémy-de-Provence.

Depuis le mythique séjour de Van Gogh, de nombreux artistes sont venus s'installer et travailler dans les Alpilles faisant du massif une source d'inspiration majeure de l'art du XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.

Les œuvres de 39 artistes, peintres, graveurs, sculpteurs ou dessinateurs, installées dans l'ensemble des salles du musée et dans le jardin, viendront illustrer cette aventure esthétique qui, d'Auguste Chabaud, Albert Gleizes, André Marchand, Mario Prassinos à Vincent Bioulès, inscrivent les Alpilles dans ce grand atelier du midi.



Un catalogue de 150 pages sera édité réunissant des textes critiques et "poétiques" autour de la problématique des paysages des Alpilles comme source d'inspiration artistique.

Le musée Estrine a mis en place, en partenariat avec la CCVBA, un projet pédagogique amenant une classe de chaque commune à travailler via des médias différents (design, photographie, dessin, peinture, etc...) sur le thème du paysage. Cinq plasticiens, eux-mêmes résidents du territoire, coordonnent ces ateliers. Les travaux des enfants seront présentés au Musée Estrine en parallèle de l'exposition.

" Une aventure esthétique aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles "

5 octobre 2013 au 5 janvier 2014



André Marchand - "La nuit à Fontvieille" - Collection Musée Estrine.

FESTIVAL
APART
ALPILLES - PROVENCE
CONTEMPORARY - ART



Photos : Festival A-Part.



d'artistes venus de tous horizons et se jouant de ces arts par et en tous les sens. Chaque œuvre contribue à valoriser les Alpilles, ses paysages, son patrimoine et ses implantations touristiques, au sein d'un parcours guidé par les sections A-Part 2013.

à Saint-Rémy de Provence

Co-production MP 2013-CCVBA, en partenariat avec le Conservatoire Grand sud des cuisines de terroir et le Centre des monuments nationaux



Le grand banquet public est conçu pour accueillir 500 personnes sur le site universellement connu, des Antiques (ville de Saint-Rémy de Provence) et de Glanum (CMN). La CCVBA et le Conservatoire Grand sud des cuisines de terroir ont décidé de faire de ce grand rendez-vous populaire et festif un moment de rencontre avec les savoir-faire gastronomiques et les richesses du territoire. Plusieurs chefs étoilés installés dans les Alpilles sont invités à créer un repas unique et à mettre en valeur leur talent pour ces convives d'un jour, habitants et visiteurs.

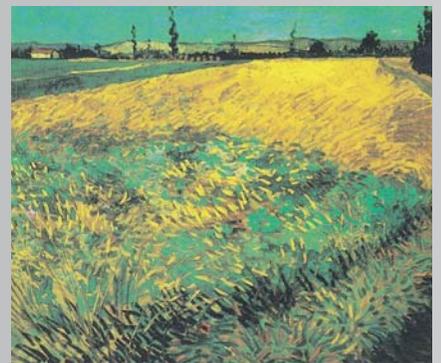


Des artisans d'exception qui travaillent avec art le chocolat, les fruits confits et les biscuits, seront associés à cette manifestation devant également mettre en valeur les cinq AOC/AOP des Alpilles, huile d'olive, olives cassées, foin de La Crau, vin et taureau de Camargue/agneau des Alpilles. Les Festins de Méditerranée nous invitent à découvrir sept histoires de cuisine qui racontent l'art de vivre à la méditerranéenne. Chefs cuisiniers, restaurateurs, associations, artisans du goût et producteurs du territoire nous attendent avec des produits et des plats sucrés, salés, des recettes d'ici et d'ailleurs. Sept villes, sept rendez-vous populaires pour une découverte de la richesse culinaire méditerranéenne. Les sites des Antiques et de Glanum (Monuments historiques) offriront leur cadre exceptionnel à cette journée, à deux pas de Saint-Paul-de-Mausole (Centre des monuments nationaux) qui accueille Vincent Van Gogh durant une année. Ces monuments symbolisent, pour Marseille Provence 2013, la richesse patrimoniale remarquable dont sont dotées les Alpilles. Au côté de la carte gastronomique, une carte du patrimoine sera proposée aux convives comme invitation à des découvertes automnales. En conclusion du festin, une représentation artistique sera proposée. (Programmation en cours). Ce festin conclura le programme construit par Marseille Provence 2013, associant six autres villes : Aubagne, Arles, Gardanne, Istres, Port-de-Bouc et Salon-de-Provence et s'échelonnant tout au long de l'année à partir du printemps.



Parcours Hiver 2013 Labellisation MP2013

Les paysages français de Vincent Van Gogh dans les Alpilles



Durant son séjour d'une année à Saint-Paul-de-Mausole (1889-1890), Vincent Van Gogh arpenta les chemins du piémont des Alpilles et les rues de Saint-Rémy et y créa des œuvres qui comptent parmi les plus célèbres et les plus remarquables. Les villes d'Arles, Saint-Rémy de Provence et Auvers-sur-Oise, où l'artiste passa les trois dernières années de sa vie, ont signé en 2008 une charte de coopération culturelle et touristique, enrichie depuis par un partenariat européen, Van Gogh Europe, associant les lieux où vécut l'artiste, aux Pays-Bas et en Belgique, les musées des Pays-Bas exposant une partie de ses œuvres (musée d'Amsterdam, musée Kröller-Müller) ainsi que la Fondation Van Gogh d'Arles. La CCVBA a décidé de réaliser une application mobile, en partenariat avec la ville d'Auvers-sur-Oise, consacrée aux paysages qui inspirèrent Vincent Van Gogh, très préservés. Destinée à tous les publics, cette application sera couplée à un parcours in situ, et permettra aux visiteurs et aux habitants des Alpilles d'approfondir leur connaissance de l'artiste et de son œuvre en suivant son itinéraire au cœur des paysages qui l'inspirèrent. Elle mettra également en valeur les artistes, nombreux, ayant créé dans les Alpilles à la suite de Van Gogh. Cette application sera réalisée à la fin de l'année 2013 et est destinée à être enrichie dans le cadre de Van Gogh Europe.

Dix destinations pour "le voyage du musée Estrine dans les Alpilles"

Depuis le samedi 15 septembre, date du vernissage qui s'est déroulé en salle d'honneur de l'hôtel de ville de Maussane les Alpilles, l'exposition "Le voyage du Musée Estrine dans les Alpilles" a élu domicile dans différents lieux publics communaux. Et ce jusqu'au 30 mars 2013...

En effet, à l'initiative des élus de la Commission économique-culturelle de la CCVBA, le musée Estrine a installé plusieurs œuvres dans les mairies ou les bibliothèques des dix communes du territoire communautaire. Une première. Cette exposition événementielle fait partie d'un véritable projet culturel de territoire accompagnée d'une action pédagogique dans une classe de chacune des dix communes sur le thème "Les Paysages des Alpilles". Elle est entièrement financée par la CCVBA.

Une partie des œuvres réalisées dans les écoles seront exposées en parallèle de l'exposition inaugurale MP2013 en octobre 2013 au Musée Estrine à Saint-Rémy de Provence.



Lors du vernissage Élisa Farran, directrice du Musée Estrine, s'est félicitée des différentes initiatives culturelles initiées ces derniers mois par les élus de la CCVBA. Photos : CCVBA.



L'action pédagogique

"L'objectif de cette action pédagogique est de permettre aux élèves des communes du territoire de la CCVBA de réfléchir sous l'angle esthétique à leur environnement naturel et d'en proposer une interprétation plastique..." indique Elisa Farran, directrice du musée Estrine. Une classe de chaque commune (CE2 à CM2) est guidée par un artiste plasticien demeurant sur le territoire des Alpilles. En dehors des actions menées par les intervenants, un blog a été créé et alimenté par les élèves pour rendre compte sous la forme de textes ou photos de l'élaboration et de la réflexion du travail mené. Il permet ainsi de fédérer les élèves des différentes communes en créant une interface accessible à tous. Un reportage photographique sera réalisé par Joanna Maclenna pour rendre compte du travail mené au sein des différents ateliers. Suivant la commune, un lieu ou un paysage emblématique sera choisi comme sujet en concertation avec le professeur et les élèves. Une exposition de fin d'année dans les écoles participantes permettra une première visibilité du travail réalisé."

En effet, pendant les travaux de rénovation et d'extension du musée Estrine engagés par la ville de Saint-Rémy de Provence pour se terminer en septembre 2013, celui-ci continue de mettre son fonds sa collection en valeur en l'exposant hors les murs. Donc, jusqu'au 31 mars, "Le Voyage du musée Estrine dans les Alpilles" se déroule ainsi dans les mairies ou bibliothèques des dix communes membres de la CCVBA.

Ce projet de médiation a été décidé et conçu avec le soutien de la Commission économique-culturelle rassemblant les élus à la culture de la CCVBA qui engage avec cette initiative, en même temps qu'une ouverture à l'année 2013, une dynamique de collaboration culturelle territoriale.

Projet majeur pour le musée, cette exposition lui permet de toucher les habitants du territoire des Alpilles et de s'inscrire pleinement dans son environnement.

Où voir les œuvres ?

Chaque commune aborde un thème comme une clef d'entrée dans la collection du musée Estrine...

à **Aureille** Hôtel de Ville **Le paysage** avec des œuvres de Bernard Bouin et Louis Peeters.

aux **Baux de Provence** Hôtel de Ville **Ligne, point et surface** avec des œuvres de Geneviève Claisse, Horacio Garcia-Rossi et Hans Hartung.

à **Eygalières** Bibliothèque communale **Écrit, peint et tissé** avec des œuvres de Giancarlo Bargoni, Jacques Dousset, Roger-Edgar Gillet, Alain Grosjât, Daniel Humair, Alfred Manessier et Mario Prassinis.

à **Fontvieille** Mairie annexe **Le corps en scène** avec des œuvres d'André Marchand et Édouard Pignon.

à **Mas Blanc des Alpilles** Hôtel de Ville **Les vies silencieuses** avec des œuvres de Jean-Claude Besson-Girard, André Marchand et Louis Pons.

à **Maussane les Alpilles** Hôtel de Ville **Texture, matière, peinture** avec des œuvres de Dikran Dadérian, Estève, Christian Gardair et Janine Mongillat.

à **Mouriès** Médiathèque communale **Livres d'artistes** avec des œuvres de Anna-Eva Bergmann, Christian Gardair, Albert Gleizes, Alain Grosjât, Alfred Manessier, André Marchand et Édouard Pignon.

au **Paradou** Hôtel de Ville **Le taureau** avec des œuvres de Jean Cocteau et André Marchand.

à **Saint-Étienne du Grès** Hôtel de Ville **Figure et portrait** avec des œuvres de Olivier Bernex et Stéphane Lovighi-Bourgogne.

à **Saint-Rémy de Provence** Hôtel de Ville **Formes et informes** avec des œuvres de Joseph Alessandri, Gérard Drouillet et Arthur-Luiz Piza.

■ "Le voyage du Musée Estrine dans les Alpilles" à voir jusqu'au 30 mars 2013.



Pôle métropolitain : explication de texte

Réunis à Saint-Rémy de Provence le 28 septembre dernier, les présidents des intercommunalités des Bouches-du-Rhône, exceptée la Communauté urbaine de Marseille, ont acté la création d'un pôle métropolitain dénommé "Pôle de Coopérations Provence 13"

Pourquoi créer un pôle métropolitain ?

Les communes, base de la démocratie, choisissent d'unir leurs forces en transférant certaines compétences dans le cadre de leur intercommunalité. En effet, certaines politiques publiques nécessitent de lourds investissements financiers qu'une commune ne peut assumer seule. Afin de rendre un meilleur service à la population, certaines compétences ou certains projets sont menés à plus grande échelle. Le pôle métropolitain choisi par 8 intercommunalités sur 9 (à l'exception de la Communauté urbaine de Marseille) et 95 communes sur les 119 des Bouches-du-Rhône, répond à cette même démarche pragmatique pour certains projets. Le travail effectué depuis deux ans par toutes les intercommunalités (*la Communauté urbaine de Marseille ayant choisi de quitter cette logique en septembre dernier*) a permis d'identifier les actions à mener : les déplacements en lien avec la problématique de l'habitat et celle du développement économique. En effet, les populations attendent que les transports ou l'emploi progressent sans tenir compte des limites administratives. Le pôle est un outil de mutualisation. Il est un outil inédit de coopération dans notre département qui est porteur de projets précis pour que chaque citoyen puisse s'y retrouver. Le Pôle métropolitain va s'appuyer sur les services existants en innovant sur une méthode qui privilégie le travail collectif, permet d'éviter les dépenses supplémentaires tout en gagnant en efficacité.

Pourquoi refuser une métropole ?

On ne peut pas s'accommoder du discours optimiste et simpliste consistant à dire qu'une super structure résoudra les problèmes d'insécurité, de mal logement, d'emploi, de pauvreté des Marseillais. Pas plus qu'on ne peut accepter que le sort de 1,8 millions d'habitants soit réglé sans réelle concertation. 90 communes seraient englobées de force dans cette mégapole. Ce monstre administratif éloignera les citoyens des lieux de décision et risque fort de supprimer la gestion de proximité chère à nous tous. Les petites communes ne pourront plus faire entendre leur voix dans cette métropole. Le projet de métropole auquel sont opposés les élus de la CCVBA est une structure technocratique et centralisée qui remet en cause la décentralisation et la démocratie locale. Les communes feront l'objet d'une intégration forcée et leurs habitants ne seront plus entendus.

En quoi les habitants de la Vallée des Baux-Alpilles sont-ils concernés ?

Le débat entre métropole et pôle métropolitain se résume à une question simple : comment répond-on aux besoins des populations ? Les élus de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) affirment que ce sont les projets qui déterminent les structures et non l'inverse. C'est pourquoi, les élus de la CCVBA ne comptent pas gommer le travail de mise en place du pôle métropolitain élaboré depuis deux ans avec les autres intercommunalités des Bouches-du-Rhône. Ils demandent que le projet de métropole soit abandonné. Ainsi, la cohérence des territoires sera reconnue et notamment celle de notre Communauté de communes. Celle-ci pourra entrevoir son avenir sereinement et mettre en œuvre définitivement son projet de territoire. La création du **pôle métropolitain** permettra à la CCVBA de continuer à travailler sur des projets communs avec les territoires voisins dans le respect de chacun.

Et maintenant ?

Les 8 intercommunalités ont délibéré en faveur la création d'un pôle métropolitain nommé **Pôle de Coopérations Provence 13** et vont demander au Préfet d'entériner ce nouvel outil dès janvier. C'est la grande force de ce pôle. Il peut être opérationnel dès début 2013 et permettre des avancées notables dans les domaines précités. Il est également un lieu de travail en réseau des administrations, mais aussi des conseils en développement, du monde économique et de ses représentants, des organisations syndicales des salariés et du monde associatif.

Il s'agit de trouver des solutions aux problèmes des habitants de l'ensemble des Bouches-du-Rhône et notamment en matière de transport et d'emploi. La création du "Pôle de Coopérations Provence 13" marque une réelle volonté politique de trouver des réponses concrètes aux habitants. Aujourd'hui une dynamique de coopération sans précédent pour notre département est engagée. La mobilisation de tous est indispensable pour que cette dynamique puisse se traduire en actions concrètes répondant aux besoins et aux attentes de tous les habitants.

Mairie d'Aureille

Rue Mistral
13930 Aureille
☎ 04 90 59 92 01
Fax 04 90 59 93 80
contact@mairie-aureille.fr
www.aureille.fr

Mairie des Baux de Provence

Grand-Rue 13520
Les Baux de Provence
☎ 04 90 54 34 03
Fax 04 90 54 49 23
mairie@lesbauxdeprovence.com
infos@lesbauxdeprovence.com

Mairie d'Eygalières

Place Marcel Bonein
13810 Eygalières
☎ 04 90 95 91 01
Fax 04 90 95 96 40
mairie.eygalieres@wanadoo.fr
www.mairie-eygalieres.fr

Mairie de Fontvieille

8, rue Marcel Honorat
13990 Fontvieille
☎ 04 90 54 79 02
Fax 04 90 54 64 87
mairie@fontvieille.fr
www.fontvieille-provence.com

Mairie de Mas Blanc des Alpilles

Place Pierre Limberton
13103 Mas Blanc des Alpilles
☎ 04 90 49 07 98
Fax 04 90 49 08 29
mairie.mba@wanadoo.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.com

Mairie de Maussane les Alpilles

Avenue de la Vallée des Baux
13520 Maussane les Alpilles
☎ 04 90 54 30 06
Fax 04 90 54 36 45
mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr
www.maussanelesalpilles.fr

Mairie de Mouries

35, rue Pasteur
13890 Mouries
☎ 04 90 47 50 01 Fax 04 90 47 54 87
contact@mairie-mouries.fr
www.mouries.fr

Mairie de Paradou

Place Charloun Rieu
13520 Le Paradou
☎ 04 90 54 54 01 Fax 04 90 54 54 07
mairie.paradou@wanadoo.fr

Mairie de Saint-Étienne du Grès

Place de la Mairie
13103 Saint-Étienne du Grès
☎ 04 90 49 16 46
Fax 04 90 49 06 28
saint-etienne-du-gres.mairie@wanadoo.fr
www.saintetiennedugres.com

Mairie de Saint-Rémy de Provence

Place Jules Pélissier
13210 Saint-Rémy de Provence
☎ 04 90 92 08 10
Fax 04 90 92 28 63
www.mairie-saintremydeprovence.fr